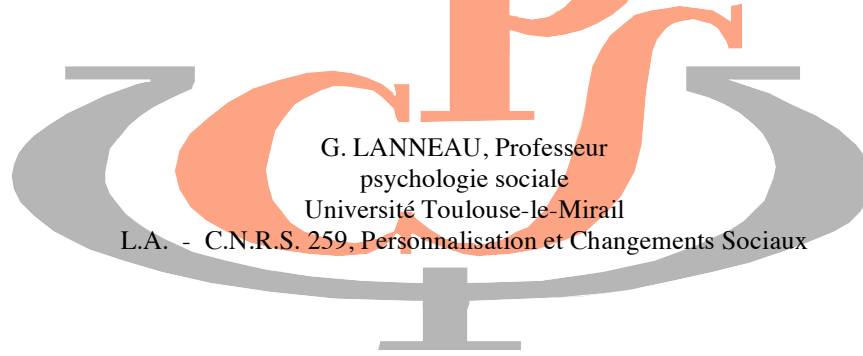


LA-CNRS-259 *Personnalisation et Changements Sociaux*

25

**L'ENGAGEMENT COOPÉRATIF  
PRATIQUES ET ATTITUDES**



G. LANNEAU, Professeur  
psychologie sociale  
Université Toulouse-le-Mirail  
L.A. - C.N.R.S. 259, Personnalisation et Changements Sociaux

Revue des études coopératives, 205- 2, 1981, 43-73.

**MOTS CLÉS**

Changements socio-techniques  
Coopération agricole  
Innovations, diffusion  
Insatisfaction

Interstructuration  
Pratiques coopératives  
Relations sociales

**RÉSUMÉ**

*Nous présentons ici une partie des résultats d'une enquête effectuée dans la région Midi-Pyrénées auprès d'un échantillon de 557 agriculteurs dans le début des années 70<sup>1</sup>.*

*Nous nous proposons de montrer que si l'ensemble des pratiques coopératives constitue des réponses à des situations insatisfaisantes elles contribuent non seulement à réorganiser l'environnement socio-économique mais également les acteurs qui les mettent en œuvre. En pratiquant la coopération les agriculteurs se donnent les moyens de maîtriser non seulement les techniques et les marchés mais les modalités des relations qu'ils entretiennent avec leurs associés, l'ensemble de leurs partenaires sociaux et les institutions qui organisent leurs activités. Ils peuvent alors accéder à une conscience plus claire de la place qu'ils occupent et de celle qu'ils voudraient occuper dans l'ensemble du processus de production et dans la société et remodelant avec les autres leur milieu et les règles qui l'organisent, modifiant leurs conditions d'existence, ils prennent la responsabilité de leurs propres transformations. Nous analyserons ici d'abord les déterminants de ces pratiques coopératives et ensuite **nous** verrons comment et dans quelles conditions elles contribuent à organiser une nouvelle identité sociale et à faire émerger un esprit coopératif.*

<sup>1</sup> Pratiques et attitudes coopératives chez les agriculteurs, leurs structures, leur genèse. Psychosociologie de la coopération agricole. Thèse d'Etat, Nanterre 1980. 43

## L'ENGAGEMENT COOPERATIF PRATIQUES ET ATTITUDES

G. LANNEAU.

### I. LES PRATIQUES COOPÉRATIVES.

Les pratiques coopératives constituent des réponses à des situations vécues comme insatisfaisantes. **C'est lorsque les agriculteurs voient leurs activités de producteurs désorganisées par toute une série de changements imposés par la société globale qu'ils mettent en place tout un ensemble diversifié de pratiques coopératives par lesquelles ils se proposent de maîtriser ces changements, de les utiliser à leur profit, de reconquérir leur statut d'acteur.** Pour vérifier cette hypothèse encore faut-il se donner les moyens d'apprécier, d'évaluer, aussi bien les réponses coopératives que l'état d'insatisfaction.

Nous avons renoncé à mesurer directement l'intensité de l'insatisfaction pour deux raisons, l'une pratique, l'autre théorique. Une évaluation précise aurait exigé la mise en place d'un lourd appareil méthodologique. Nous avons préféré utiliser des indicateurs relativement simples qui nous renseignent cependant assez fidèlement sur l'état de cette insatisfaction : la manière d'envisager l'avenir de l'exploitation familiale à travers l'avenir des enfants. En fait c'est la raison théorique qui nous a déterminé à abandonner ce projet de mesure : l'insatisfaction n'intervient pas dans l'organisation des conduites. Cependant, si elle ne contribue ni à les orienter ni à les structurer, elle en constitue le principe moteur. Et un même degré d'insatisfaction peut "animer" des révoltes désespérées, des renoncements définitifs aussi bien que des tentatives de dépassement et de totalisation plus ou moins élaborées.

*Tout état d'insatisfaction ne conduit pas nécessairement à des conduites socialement organisées. Et les stratégies sont déterminées en fonction de la capacité de chacun à analyser une situation à partir d'un ensemble de représentations, de connaissances et de capacités qui ne sont pas indépendantes des stimulations et des informations émises ou relayées par l'environnement immédiat. L'insatisfaction elle-même n'est pas indépendante des caractéristiques du milieu social. Elle se manifeste dans la mesure où les individus peuvent se livrer à un ensemble de comparaisons.*

Il est des lieux organisés de manière à masquer ou à justifier les différences et c'est l'une des fonctions de l'idéologie de manière à rendre les comparaisons internes inopérantes. Il est des lieux où les pertes et les distorsions de l'information sont telles qu'elles interdisent de fait toute comparaison avec l'extérieur. Par contre, il est des lieux et des temps où la comparaison sociale est utilisée systématiquement pour susciter une insatisfaction génératrice de recherches active de solutions nouvelles. Des informations sont véhiculées qui se proposent de faire connaître à la population les résultats obtenus en d'autres lieux et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Ces informations deviennent efficaces lorsque la "population cible" peut se reconnaître à travers la population exemplaire et établir des "points de comparaison" qui rendent possibles les processus d'identification. Lorsque les modalités de la comparaison sociale sont considérablement atténuées, l'insatisfaction, si elle se manifeste, reste à l'état et ne permet jamais d'organiser des conduites sociales novatrices. Par contre, c'est dans les ensembles humains relativement hétérogènes, ayant à leur disposition des équipements collectifs et des réseaux de communication favorisant la circulation d'informations multiples et diversifiées, que les processus de comparaison sociale générateurs d'insatisfaction orienteront vers la recherche active de réponses sociales novatrices.

*Nous avons défini dans notre recherche deux ensembles de zones traduisant des caractéristiques que nous venons de présenter; les unes riches en stimulations, favorisant les processus de comparaison sociale, proposant de nombreux modèles d'identification, zones de progrès, les autres, au contraire éloignées de tout centre ou foyer d'évolution, réfractaires aux informations exogènes, repliées sur elles-mêmes, plus conservatrices et à certains égards sclérosées. Voilà pour la première variable indépendante qui selon notre hypothèse doit intervenir dans l'organisation des réponses coopératives.*

*Pour évaluer et mesurer les pratiques coopératives nous avons utilisé deux échelles. L'une construite selon le modèle de l'analyse hiérarchique classique (échelle copropriété) nous renseigne sur [l'intensité de la participation coopérative, l'autre, plus simple, nous apporte des informations sur la diversité et la multiplicité des pratiques (échelle des pratiques ou des faits coopératifs)]<sup>2</sup>.*

---

<sup>2</sup> Pour apprécier les pratiques coopératives, après plusieurs tentatives, nous avons retenu une échelle unidimensionnelle fondée sur un type de faits, la copropriété. Un inconvénient, elle relègue au dernier échelon les agriculteurs ne pratiquant pas la copropriété. Nous la désignons "**échelle des faits**". Nous avons construit une deuxième échelle, méthodologiquement plus rudimentaire mais plus satisfaisante parce que prenant en considération la diversité et la multiplicité des pratiques ; nous la nommons "**échelle des pratiques**". Ces deux échelles sont étroitement corrélées, chi 2 significatif à .0001. , tableau 6.

### 1° Des pratiques qui diffèrent suivant les zones .

Théoriquement nous ne serions en droit d'étudier la distribution des pratiques que si notre échantillon avait été extrait au hasard. Or nous l'avons construit pour mettre à l'épreuve nos hypothèses, distinguant "zones de progrès" et "zones sclérosées", au sein desquelles nous interrogeons autant de coopérateurs que de non coopérateurs.

1	Boulogne-sur-Gesse	+ -	E
2	Montgiscard	+	C
3	Mauvezin	+ -	P.E
4	Fanjeaux et Villasavary	+ +	P.C
5	Le Fossat	- -	P.E
6	Varilhes	-	P.E
7	Salies -du -Salat	-	P.E
8	Muret	+	C
9	Lisle-en-Jourdain	+	C
10	Lavit	-	P.E
Zone de progrès		+	Élevage
Zone sclérosée		-	Céréales
			Polyculture
			P

Caractéristique des zones	1		2		3		4		5	6	7	8	9	10	
	+	-	+	-	+	-	+	+	-	-	+	+	-		
FAITS +	<b>49</b> 82%	22 36%	30 50%	<b>37</b> 60%	24 39%	<b>35</b> 58%	<b>35</b> 73%	16 29%	28 47%	10 33%	286				
FAITS -	11 18%	<b>39</b> 64%	30 50%	25 40%	<b>37</b> 61%	25 42%	13 27%	<b>40</b> 71%	<b>31</b> 53%	<b>20</b> 67%	271				
<i>totaux</i>	60	61	60	62	61	60	48	56	59	30	557				
$X^2_9 = 54,4$ , significatif à .001															

FAITS	4	1 - 3	2 - 9 - 8	5 - 6 - 7 - 10	
	<b>+</b> <b>+</b>	<b>+</b> <b>-</b>	<b>+</b>	<b>-</b>	
+	<b>37</b> 60%	<b>79</b>	66 37%	<b>104</b> 52%	286
-	25 40%	41 34%	<b>110</b> 63%	95 48%	258
<i>totaux</i>	62	120	176	199	557
Faits + : sujets des 3 premières classes de l'échelle des faits					$X^2_3 = 24,43$ Sign. à .001

Par contre la diversité des pratiques est relativement indépendante du mode de construction de notre échantillon et nous sommes bien en droit d'analyser les différences qui se manifestent dans la distribution. Les précautions que nous avons prises pour construire notre échantillon tendraient à atténuer les différences telles qu'elles se manifestent dans les conditions normales ; si malgré cela nous observons encore des différences significatives dans la distribution de la diversité et de l'intensité des pratiques coopératives ce ne peut être en aucun cas l'effet d'un artefact. Prenons une précaution supplémentaire, deux zones répertoriées 7 et 10 (Salies-du-Salat et Lavit) ont leurs effectifs nettement incomplets ; nous négligerons provisoirement les résultats de ces deux zones pour interpréter l'effet du facteur géographique.

Première constatation, il n'y a pas de relation directe entre la diversité - intensité des pratiques coopératives et le fait d'être situé dans une zone de progrès. Parmi les trois cantons où les zones coopératives sont les plus développées (tabl. 4 et 7) un seul, celui de Fanjeaux (4) est situé dans une zone largement ouverte au progrès, les deux autres ; ceux de Boulogne-sur-Gesse (1) et de Mauvezin (3) ayant des caractéristiques intermédiaires. Parmi les trois cantons où l'on décèle les plus faibles pourcentages de pratiques coopératives, deux sont situés « objectivement » dans la zone d'influence de foyers de progrès ou à proximité d'axes d'évolution (tabl. 8) : cantons de Montgiscard (2) et Muret (8).

Tabl. 4. Localisation géographique et échelle des pratiques																					
Caractéristique des zones	1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		
	+	-	+	-	+	-	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	-	-	-		
PRATIQUES +	<b>46</b> 81%	28 46%	<b>36</b> 60%	<b>48</b> 78%	15 25%	18 30%	<b>42</b> 87%	15 36%	<b>31</b> 53%	13 43%	292										
PRATIQUES -	11 19%	<b>33</b> 54%	24 40%	14 22%	<b>44</b> 75%	<b>42</b> 70%	6 13%	<b>40</b> 64%	27 47%	<b>17</b> 57%	258										
<i>totaux</i>	57	61	60	62	59	60	48	55	58	30	550										
$X^2_9 = 104,2$ , significatif à .001																					

Notons que ces deux cantons pratiquent essentiellement la céréaliculture. Il semblerait donc que pour comprendre la réaction de la population au niveau global il faudrait prendre en considération non seulement la densité des informations - stimulations caractérisant la zone mais aussi le type d'activité prédominant.

Pour vérifier cette interprétation procédons à une série de regroupements (tabl. 3, 5 et 7). Nous pouvons d'abord noter que ces tableaux mettent en évidence des corrélations toutes hautement significatives entre les pratiques coopératives et l'appartenance à une région plus ou moins influencée par le modèle moderniste. Les regroupements que nous avons effectués nous permettent de distinguer quatre ensembles de cantons caractérisés par "l'adhésion" au progrès et l'intensité des pratiques coopératives (nous fonderons notre interprétation sur le tableau 7 où nous avons éliminé les zones 7 et 10, aux effectifs incomplets) :

1° La zone 4, canton de Fanjeaux - Villasavary, sous l'influence directe de la coopérative de Castelnaudary, l'une des mieux encadrées de toute la région étudiée, ayant bénéficié d'aides particulièrement avantageuses sous forme de subventions d'équipement, de prêts et de toute une infrastructure pour une assistance technique. C'est dans cette zone que les pratiques coopératives sont les plus intenses. C'est dans cette zone que très tôt les agriculteurs empruntèrent ou mirent au point tout un ensemble de conduites coopératives diversifiées. Dans cette zone, c'est une polyculture à base de céréales qui prédomine très largement.

Tab. 6. Corrélation échelles Faits - Pratiques

FAITS	Échelle des PRATIQUES			
	1 - 2 - 3	4	5 - 6	
1 - 2	<b>183</b> 63%	49 32%	7 6%	286
3 - 4	84 29%	<b>58</b> 40%	53 47%	195
5 - 6	25 8%	38 26%	<b>53</b> 47%	116
	292	145	113	550

$X^2_4 = 131$  Sign. à .001

Tab. 7. Diversité des pratiques selon les zones

PRATIQUES	ZONES				
	4	1 - 3	2 - 8 - 9	5 - 6	
	<b>+</b> <b>+</b>	<b>+</b> <b>-</b>	<b>+</b>	<b>-</b>	
<b>+</b>	<b>48</b> 78%	<b>82</b> 70%	74 43%	33 28%	237
<b>-</b>	14 22%	35 30%	<b>100</b> 57%	<b>86</b> 72%	235

$X^2_3 = 65,1$  Sign. à .001  
Craignant un artefact, nous avons pris la précaution d'éliminer les zones où l'échantillon est incomplet

2° Les zones 1 et 3, cantons de Boulogne-sur-Gesse et de Mauvezin. Toutes deux sont à la limite des zones de progrès et des zones sclérosées. Elles bénéficient d'une importante assistance technique et les réunions de vulgarisation sont bien fréquentées. Polyculture à dominante élevage à Mauvezin alors que Boulogne-sur-Gesse est plus franchement orienté vers l'élevage. Le pourcentage des pratiques coopératives est du même ordre de grandeur que dans le cas précédent.

3° Les zones 1, 8 et 9 sont les cantons de Montgiscard, Muret, L'Isle-en-Jourdain. Cantons situés le long d'axes d'évolution ou eux-mêmes foyers de progrès. Parmi l'ensemble des cantons retenus ce sont les plus proches de Toulouse, ceux qui bénéficient avec Fanjeaux - Villasavary de la plus forte densité d'informations - stimulations. Ce sont les plaines très fertiles où la plupart des exploitations se sont spécialisées dans la culture des céréales, très fortement mécanisée. Le genre de vie est très nettement influencé par le modèle citadin et le travail s'inspire des méthodes industrielles. Les pratiques coopératives y sont relativement fréquentes et diversifiées mais nettement moins développées que dans les deux premiers ensembles.

4° Les zones 5 et 6, canton du Fossat et de Varilhes. Régions vallonnées, difficilement cultivables où prédomine une polyculture basée sur l'élevage. On y a conservé, plus que partout ailleurs, un genre de vie fortement marqué par la tradition paysanne et le système semi autarcique s'y est plus longuement attardé. Les pratiques coopératives sont nettement moins fréquentes que dans les trois premiers ensembles. Dans la plupart des cas, la coopération s'y manifeste comme une transposition réactualisée des anciennes formes d'entraide : co-utilisation et copropriété. Les C.U.M.A. y sont exceptionnelles et sont d'origine exogène ;

C.U.M.A. cantonales implantées par la Fédération Régionale et la Fédération Départementale avant même que le besoin soit ressenti par la population<sup>3</sup>.

ZONES						
1	3	4	CARACTÉRISTIQUES	2	5	6
+-	+-	++		+	-	+
81%	60%	78%	COPROPRIÉTÉ	46%	25%	36%
82%	50%	60%	PRATIQUES	36%	39%	29%
E	P.E	P.C	TYPE AGRICULTURE	C	P.E	C
Majorité pratiques +			Majorité pratiques -			

Simplifions encore et réunissons les zones caractérisées par le taux élevé des pratiques coopératives (tabl. 8 et 9). Nous obtenons deux ensembles nettement opposés : 1, 3, 4 et 5, 6, 2, 8, 9. Dans le deuxième le recours aux solutions coopératives est deux fois moins important que dans le premier. C'est dans le deuxième que sont rassemblées les zones caractérisées par la spécialisation dans la culture des céréales et par la forte intensité du modèle rationaliste : 2, 8,9. Nous pouvons les opposer à la zone 4 avec laquelle elles ont en commun l'importance des stimulations. La différence pertinente permettant de rendre compte de l'opposition réside dans le type d'agriculture : monoculture- polyculture.

réales et par la forte intensité du modèle rationaliste : 2, 8,9. Nous pouvons les opposer à la zone 4 avec laquelle elles ont en commun l'importance des stimulations. La différence pertinente permettant de rendre compte de l'opposition réside dans le type d'agriculture : monoculture- polyculture.

ZONES									
PRATIQUES	1	3	4	5	6	2	8	9	
	E	PE	PC	PE	PE	C	C	C	
	+-	+-	++	-	-	+	+	+	
<b>+</b>	<b>130</b>			107			237		
	73%			36%					
<b>-</b>	49			<b>186</b>			235		
	27%			64%					
	179			293			472		
$X^2_1 = 57,3$ Sign. à .001									

*Toutes choses étant égales par ailleurs la polyculture offre un terrain plus propice au développement de la micro-coopération que la monoculture.*

Or nous savons que c'est dans la polyculture que les activités des agriculteurs ont été désorganisées plus que partout ailleurs, du moins dans le domaine de la production... alors que, dans la céréaliculture, les activités des agriculteurs avaient été désorganisées au niveau de la commercialisation.

*Nous pouvons alors comprendre les modes de développement spécifique de la coopération : grandes coopératives de commercialisation dans les zones de monoculture, micro coopération dans les régions de polyculture. La micro coopération ne s'impose pas avec le même caractère d'urgence dans la monoculture des céréales.*

<sup>3</sup> Stratégie relativement récente mise au point par la Fédération Régionale des CUMA de Midi-Pyrénées : mettre à la disposition des agriculteurs l'infrastructure coopérative avant même qu'il y ait un projet précis de coopération. Dès que le besoin naîtra, l'instrument sera là pour le satisfaire. Cette idée a été à l'origine de toute une nouvelle vague de CUMA dépassant le cadre de la commune : drainage, voirie, entretien des fossés.

La liste des instruments indispensables y est beaucoup plus réduite que dans la polyculture et la fréquence de leur utilisation permet un amortissement plus rapide. C'est surtout de machines à grand débit que l'on a besoin et les solutions les plus fréquentes sont l'achat individuel, ou le recours à l'entreprise, qui peut proposer des prix plus compétitifs que dans les régions de polyculture où les temps morts sont plus importants. Cette interprétation se trouve confirmée lorsque, faisant abstraction des régions nous prenons en considération l'activité agricole des exploitations : les agriculteurs pratiquant la polyculture complexe ou la polyculture où prédomine l'élevage font plus fréquemment appel à des pratiques coopératives que ceux qui pratiquent la polyculture à base céréalière ou la céréali-culture.

*Résumons-nous : les pratiques coopératives sont plus fréquentes dans les zones où les activités sont plutôt de type traditionnel comme la polyculture, exigeant une grande diversification des tâches et des équipements, grandes consommatrices de temps. Mais si ce sont là des terrains favorables au développement de la coopération encore faut-il qu'ils soient fécondés et c'est, parmi ces zones, celles qui seront soumises à un ensemble d'informations stimulations incitant à la modernisation et à la rationalisation des techniques que les pratiques coopératives seront perçues comme un moyen permettant d'y parvenir.*

Il resterait encore un point à éclaircir, c'est la relation entre macro et micro coopération. Les grandes coopératives se comportent comme de puissantes stations émettrices diffusant largement le modèle de rationalité économique et technique, agissant conjointement avec les organisations professionnelles et les instances officielles pour populariser l'idée d'une agriculture compétitive. Objectivement les grandes coopératives comme la Coopérative Agricole du Lauragais, à Castelnaudary, mise en place par les gros producteurs de céréales et contrôlée par une puissante aristocratie terrienne, contribuent à développer les pratiques coopératives à l'échelon local dans les régions où se maintiennent des formes, d'agriculture encore marquées par la semi autarcie et les pratiques traditionnelles, et des exploitations peu compétitives, à la limite de la viabilité selon les économistes. Tout se passe comme si les grandes exploitations, par l'intermédiaire des grandes coopératives, favorisaient le maintien de formes d'agriculture économiquement périmées dans des régions où, actuellement, la culture intensive n'aurait aucune chance de s'implanter ; elle permet ainsi de maintenir pendant un certain temps, sur des territoires menacés par l'exode rural, un minimum de vie sociale. En retour, cette agriculture marginale économiquement permet aux exploitations compétitives de justifier un certain niveau des prix et donc d'accroître leurs revenus. Si les pratiques coopératives varient très fortement selon les régions nous allons voir qu'à l'intérieur de chacune de ces régions, les réponses y sont diverses ; pour en rendre compte il faut alors prendre en considération les caractéristiques des exploitations.



## 2° Des pratiques qui diffèrent selon les exploitations.

Si la coopération est le recours de ceux qui se sentent menacés dans leurs conditions d'existence alors les pratiques coopératives devraient trouver un terrain favorable chez les petits agriculteurs plutôt que chez les grands, chez les fermiers et les métayers plutôt que chez les propriétaires, chez ceux qui, pour accroître leurs revenus, doivent diversifier leurs activités plutôt que chez ceux qui pratiquent la monoculture ou un élevage spécialisé... A moins que la coopération n'ait d'autre fonction et ne soit utilisée dans d'autres perspectives que strictement économiques. Si nous prenons en considération la surface des exploitations nous notons des différences mais les seuils de signification ne sont pas aussi élevés que ceux que nous avons observés jusqu'à présent. D'autre part nous pouvons constater que ce sont les exploitations d'importance moyenne qui incitent plus que les autres aux pratiques coopératives (tabl. 10), mais cette affirmation mérite d'être nuancée et précisée.

Tab. 10. Corrélations surfaces - pratiques					
PRATIQUES	Moins de 20 ha	De 20 à 50 ha	De 50 à 100	Plus de 100 ha	
1 - 2 - 3	63 41%	<b>157</b> <b>59%</b>	<b>59</b> <b>55%</b>	<b>13</b> <b>52%</b>	292
4 - 5 - 6	<b>90</b> <b>59%</b>	107 41%	49 45%	12 48%	258
	153	264	108	25	
$X^2_3 = 13,2$ Sign. à .01					

Dans notre échantillon, c'est entre les exploitations de moins de 20 ha et celles comprises entre 20 et 50 ha que les écarts sont les plus importants. Les exploitants qui disposent des plus faibles surfaces se montrent moins que tous les autres disposés à coopérer. S'ils n'éprouvent même pas la nécessité de lier leur sort à ceux qui, objectivement, sont mieux nantis c'est qu'ils s'estiment différents et qu'ils ont perdu tout espoir d'améliorer leur situation. Leur sentiment de détresse est tel qu'ils abandonnent toute combativité et vivent au jour le jour en ne comptant que sur eux-mêmes. Par contre, ceux de la catégorie immédiatement supérieure, s'ils ne disposent pas encore de moyens suffisants pour ne dépendre que d'eux-mêmes ont des raisons d'espérer et cherchent à accroître de la manière la plus économique possible leur capacité de travail. Nous avons d'ailleurs pu constater, sans que nous ayons essayé de le vérifier au niveau statistique, que ce sont eux qui, dans la plupart des cas, prennent l'initiative de proposer et de mettre en place un groupement de fait lorsqu'ils éprouvent le besoin d'utiliser une machine dont ils ne peuvent pas envisager seuls l'amortissement. Dans les catégories supérieures, le pourcentage des pratiques coopératives décroît assez nettement tout en restant cependant assez largement supérieur à celui que l'on observe dans la catégorie la plus défavorisée... et ce sont pourtant des exploitants qui peuvent se permettre de ne dépendre de personne pour disposer de tout le matériel nécessaire à la mise en valeur de leurs terres.

*Deux hypothèses, d'ailleurs non exclusives, pour expliquer leur conduite, hypothèse d'ordre économique et hypothèse d'ordre socio affectif.*

- *C'est pour accroître l'efficacité de leur gestion qu'ils acceptent de lier leur sort à d'autres agriculteurs s'ils les perçoivent comme des partenaires possibles.*

- *C'est pour tisser dans leur environnement des liens sociaux, pour s'intégrer dans la collectivité locale qu'ils acceptent de répondre favorablement aux propositions de coopération ou qu'ils sollicitent l'adhésion à un groupement, même en l'absence de toute justification technique ou économique.*

Si nous prenons en considération le mode de faire valoir, l'analyse des résultats confirme les interprétations que nous venons de présenter (tabl. 11 ). Les agriculteurs qui ne sont propriétaires que d'une partie de leur exploitation font plus que les autres, appel à la coopération pour améliorer la rentabilité de leurs investissements. Certes, il ne s'agit pas d'une population homogène.

PRATIQUES	Métayers Fermiers	Propriétaires	Mixtes	
1 - 2 - 3	34 47%	140 49%	<b>118</b> <b>61%</b>	292
4 - 5 - 6	<b>39</b> <b>53%</b>	<b>144</b> <b>51%</b>	75 39%	258
$X^2_3 = 8,4$ Sign. à .02				

C'est par nécessité que certains ont recours aux formes mixtes de faire valoir parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter suffisamment de terre pour subvenir aux besoins de la famille. Par contre, pour d'autres, il s'agit d'un choix : ils préfèrent ne pas immobiliser d'importants capitaux et avoir à leur disposition de plus grandes surfaces en location.

*On comprendra que les agriculteurs qui acceptent de réduire la terre à sa fonction d'instrument de travail, de la débarrasser de ses composantes socio affectives, généralisent cette conduite à l'ensemble des autres instruments et les considèrent essentiellement à travers leur composantes objectives.*

Dans ce contexte, les pratiques coopératives sont plus facilement acceptées puisqu'il n'est pas nécessaire d'être propriétaire de l'instrument pour pouvoir en disposer.

Propriétaires, fermiers et métayers ne se différencient pas dans leurs pratiques coopératives pour des raisons spécifiques tenant entre autres à la capacité de maîtriser l'avenir professionnel. Les propriétaires, surtout s'ils ont suffisamment de terres, pourront se permettre d'être moins sensibles aux avantages économiques et rechercher des satisfactions sociales. Fermiers et métayers, surtout lorsqu'ils se sentent menacés dans leur avenir, accepteront difficilement de lier leur sort à des agriculteurs plus favorisés pour éviter d'accentuer encore davantage leur dépendance.

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre ce ne sont pas les exploitations les plus faiblement équipées qui incitent le plus à la coopération (tabl. 12). C'est l'effet contraire que l'on observe et ceci vient confirmer une fois de plus les interprétations précédentes. Tempérons cependant notre affirmation en précisant que l'indice d'équipement n'est pas une variable simple, elle est en partie sous la dépendance de la surface de l'exploitation, dont elle constitue un aspect, mais elle est également en forte corrélation avec l'âge du chef de l'exploitation qui relève d'un autre groupe de variables dont nous allons analyser les effets.

PRATIQUES	Niveau équipement				
	- 1 - 2	3	4	+ 5 - 6	
1 - 2 - 3 4	37 61%	133 78%	<b>108</b> <b>82%</b>	159 85%	437
5 - 6	<b>24</b> <b>39%</b>	37 22%	24 18%	24 15%	133
	61	170	132	187	550
$X^2_3 = 16,2$ Sign. à .001					

### 3° Des pratiques qui diffèrent selon les caractéristiques des chefs d'exploitation.

Nous avons interprété l'effet de facteurs objectifs tels que la surface, le mode de faire-valoir, à partir des significations qu'ils pourraient prendre chez les agriculteurs, à partir des possibilités qu'ils leur donnaient de se projeter avec plus ou moins d'assurance dans l'avenir. D'autres facteurs plus personnels agissent dans le même sens, comme par exemple le type de formation, l'âge de l'exploitant, le fait d'avoir des enfants et d'envisager une possibilité de succession, les caractéristiques de la famille...

Ce sont les agriculteurs ayant bénéficié d'une formation professionnelle à l'extérieur de la collectivité locale, et disposant d'informations multiples et diversifiées, qui acceptent plus facilement que les autres, la coopération sous ses divers aspects (tabl. 13). La formation professionnelle agit, non seulement en fonction de son contenu mais aussi en fonction de son contexte.

C'est surtout ceux qui ont reçu un enseignement théorique et pratique dispensé par des professeurs, des spécialistes, des techniciens qui peuvent accéder plus facilement que les autres à un autre type de rationalité que celui qui a cours dans les pratiques quotidiennes d'une agriculture traditionnelle.

*C'est la rupture avec le milieu social d'origine et sa culture, le contact avec d'autres modes de pensée, la découverte de nouvelles possibilités qui vont permettre la mise en place des fondements d'une identité originale à partir de laquelle ils pourront adapter aux conditions locales les pratiques récemment empruntées ou inventées.*

C'est "visiblement" parce qu'ils se sentent porteurs d'une identité différente, construite certes à l'extérieur, avec des éléments et des principes organisateurs étrangers à la culture locale, mais aussi avec l'assentiment, la complicité, le soutien et même l'encouragement d'une partie au moins des membres de la collectivité d'origine qu'ils peuvent s'engager dans le changement sans crainte de la sanction sociale. C'est bien le caractère ambigu de cette identité en voie de construction qui permet à des déviants privilégiés de s'engager dans des conduites novatrices sans pour cela commettre un acte sacrilège... et d'entraîner avec eux certains autres dont ils cautionnent à leur tour la déviance.

Avec les nouvelles techniques les mutants peuvent alors introduire des styles de rapports sociaux qui n'avaient pas cours antérieurement, définir avec leurs partenaires de nouvelles règles déterminant le mode d'appropriation et d'utilisation des instruments de travail en fonction de tout un ensemble complexe de facteurs d'ordre essentiellement économique. Si bien que ce qui dans cet apprentissage paraît essentiel, ce n'est pas tellement le mode d'emploi des instruments, ce n'est ni l'aspect ni le contenu technologique mais bien le mode de rationalité qui l'organise, l'ensemble des valeurs qui le justifient et qui déterminent, simultanément, le mode de fonctionnement social. *Tout se passe effectivement comme si, ceux qui ont eu le privilège de bénéficier d'une formation initiale ou plus tardive contribuaient à leur tour à la formation des autres en s'engageant avec eux dans différentes pratiques coopératives et facilitaient ainsi la réorganisation des relations sociales tout en restant apparemment à un même niveau organisationnel et technique.*

Notre argumentation aurait été plus convaincante si nous avions pu montrer que ceux qui ont bénéficié d'une formation professionnelle non seulement sont plus nombreux que les autres à coopérer, mais prennent également l'initiative de la mise en place de groupes formels ou informels pour s'équiper et travailler ensemble. À défaut de données quantifiables, les propos recueillis lors des entretiens permettent au moins d'illustrer ce que nous avançons. Ceux qui regrettent d'en rester au niveau de groupes coopératifs informels se retranchent derrière les difficultés administratives et invoquent leur manque de compétence, notamment en ce qui concerne la comptabilité ; certains indiquent plus nettement et plus directement que c'est par manque de formation qu'ils refusent de prendre l'initiative de l'organisation d'un groupement coopératif. D'autres, dans la même situation, précisent qu'ils adhéreraient volontiers à une C.U.M.A., par exemple, mais refuseraient toute responsabilité au moins pendant la période de rodage.

Une donnée plus précise, quoique partielle, va dans le sens de notre interprétation. Pour construire l'échelle d'attitude nous posons la question suivante :

*"Seriez-vous prêt à être [l'organisateur d'un groupement agricole d'exploitation en commun] ?".*

Le traitement fait apparaître que ceux qui ont répondu positivement à cette question sont situés en tête de l'échelle d'attitude. Le croisement avec l'*item* formation professionnelle montre une très forte corrélation. Ceux qui ont reçu une formation professionnelle ont, par rapport aux autres, une probabilité double de répondre positivement (exactement 20% contre 10%).

Nous avons jusqu'à présent interprété l'effet de la formation professionnelle sur les pratiques coopératives de manière trop restrictive en soutenant que c'est lorsque les exploitants pensent bénéficier non seulement de l'encouragement des insti-

tutions chargées de promouvoir le développement de l'agriculture mais aussi du soutien des groupes locaux qu'ils s'engagent dans le changement en utilisant la voie coopérative. Dans ce cas, pour la population, la formation professionnelle ne constitue pas une rupture radicale avec le passé, elle donne la possibilité d'en prolonger certains aspects, elle permet à une société menacée dans ses conditions d'existence de s'adapter à une série de changements imposés de l'extérieur, en les maîtrisant.

Ce à quoi l'on pourrait opposer : les bénéficiaires de la formation professionnelle sont en situation de déviance par rapport à leur milieu d'origine et ne trouvent qu'à l'extérieur le soutien nécessaire à la justification de leurs pratiques ; ils vont alors essayer de multiplier les relations sociales entre déviants pour se soutenir mutuellement et essayer d'établir des contacts avec les "majoritaires" en adhérant aux groupements coopératifs qu'ils ont mis en place. En fait, ces deux interprétations ne sont pas exclusives. La réponse d'un sujet et sa signification ne sont compréhensibles que si l'on fait intervenir la situation de ce sujet dans son environnement.

*Ici, la même réponse, la pratique de la coopération, donnée par deux ensembles de sujets différents, aurait une fonction essentiellement sociale pour les agriculteurs favorisé et un objectif essentiellement économique pour les autres. L'effet serait identique dans les deux cas : contribuer à maintenir un tissu social vivant et assurer la permanence des mécanismes de régulation sociale au sein des collectivités locales.*

Les observations que l'on peut faire sur les effets du mode d'organisation de la famille peuvent être interprétés de la même façon. Nous constatons une liaison nettement significative entre le type de famille et les pratiques coopératives. C'est dans les familles élargies, de type traditionnel plus que dans les familles nucléaires, que l'on observe une plus grande fréquence de conduites coopératives (tabl. 14). C'est dans les sociétés rurales traditionnelles où la famille élargie constitue l'unité de production et de consommation, que se sont développées les pratiques informelles de coopération et que les relations d'entraide notamment, permettaient de satisfaire aussi bien les besoins techniques, économiques, que les besoins sociaux.

Tab. 13 Cours professionnels et pratiques

Pratiques	Cours professionnels		
	OUI	NON	
<b>+</b>	<b>120</b> 72%	170 45%	<b>+</b> 290
<b>-</b>	46 28%	<b>212</b> 55%	<b>-</b> 258
	166	382	548

$X^2_1 = 35,5$  Sign. à .001

Tab. 14. Familles et pratiques

Pratiques	Type de famille		
	Nucléaire	Élargie	
<b>+</b>	90 42%	<b>202</b> 60%	292
<b>-</b>	<b>126</b> 58%	132 40%	258
	216	334	550

$X^2_1 = 19,1$  Sign. à .001

Pendant toute une longue période les divers modes de coopération se situent bien dans le prolongement de l'entraide indifférenciée, polyvalente, multifonctionnelle... avant de se spécialiser dans des formes parfaitement adaptées à la di-

versité des situations. Par contre les familles nucléaires seraient plus sensibles aux exigences strictement fonctionnelles et s'orienteraient vers des modes de coopération plus spécialisés. C'est d'ailleurs dans les activités agricoles spécialisées (monoculture des céréales, élevages industriels) que les familles nucléaires sont proportionnellement plus nombreuses alors que les familles élargies sont prédominantes dans les divers types de polyculture.

Dans ces conditions, ce que nous attribuons à la structure de la famille serait d'abord un effet du type d'activité. Ce n'est qu'ensuite qu'interviendrait le mode d'organisation familiale qui, adapté au milieu et à ses capacités de production, contribuerait à en renforcer les caractéristiques. Nous avons déjà dit à plusieurs reprises que la désorganisation des activités des producteurs ne suffisait pas à susciter renforcement dans des pratiques coopératives ; une situation qui ne permet même pas d'envisager la possibilité d'une amélioration provoque une inhibition généralisée. Ce n'est que chez les agriculteurs ayant quelque espérance que l'on trouvera plus fréquemment des conduites tendant à maîtriser l'avenir, en ce qui nous intéresse, des conduites coopératives.

Effectivement les exploitants qui souhaitent voir leurs enfants s'orienter vers l'agriculture et ceux qui désireraient trouver un successeur dans leur descendance pratiquent des activités coopératives plus fréquemment que l'ensemble des autres (tabl. 15, 16).

Pratiques	Un enfant succèdera ?		
	OUI	NON	
	<b>167</b> 56%	51 39%	218
	130 44%	<b>78</b> 61%	<b>208</b>
	297	129	426

$X^2_1 = 10$  Sign. à .002

Pratiques	Souhait enfant agriculteur		
	OUI	NON	
<b>+</b>	<b>138</b> 58%	77 43%	215
<b>-</b>	99 42%	<b>103</b> 57%	202
	237	180	417

$X^2_1 = 10$  Sign. à .002

L'âge intervient de la même façon : pour accepter de restreindre son autonomie encore faut-il en espérer des bénéfices durables. Ce n'est pas lorsque les producteurs approchent de la cessation de leurs activités qu'ils consentent à modifier leurs habitudes concernant aussi bien le travail que les activités sociales en acceptant d'acheter et d'utiliser avec d'autres certains instruments de travail. Le coût psychologique serait trop important et représenterait un investissement sans commune mesure avec les avantages escomptés. C'est dans la tranche d'âge intermédiaire que la coopération recrute plus facilement ses membres (tabl. 17). Les plus jeunes n'ont pas, pour la plupart, suffisamment d'autonomie professionnelle pour choisir les pratiques coopératives et y engager l'avenir de toute leur famille. Les plus âgés acceptent plus volontiers une dégradation de leurs conditions de travail et de leur niveau de vie, d'autant plus qu'ils se rapprochent de la retraite. Alors que ceux de la tranche intermédiaire essaient d'accroître leurs revenus en se liant davantage à leurs collègues, en s'ouvrant davantage sur l'extérieur, les plus âgés au contraire limitent leurs ambitions, restreignent leur horizon social, se ferment aux

influences extérieures. C'est d'ailleurs chez les agriculteurs les plus réceptifs aux informations que les pratiques coopératives sont le plus développées (tabl. 18).

Pratiques	moins 25 ans	de 26 à 35	de 36 à 45	de 46 à 55	de 56 à 65	plus de 65	
<b>+</b>	11 56%	57 <b>70%</b>	100 <b>56%</b>	79 48%	39 45%	6 33%	292
<b>-</b>	8 44%	25 30%	80 44%	85 52%	48 55%	12 67%	258
	19	82	180	164	87	18	550

$X^2_5 = 16,3$  Sign. à .01

	CLASSES			
FAITS	1 - 2	3	4 - 5	
1 - 2	<b>94</b> 47%	71 43%	77 40%	242
3 - 4	71 36%	67 40%	58 31%	196
5	34 17%	29 17%	<b>56</b> <b>29%</b>	119
	199	167	191	557

$X^2_4 = 12,2$  Sign. à .02

#### 4° Conclusion. Conditions d'émergence et effets des pratiques coopératives.

Les pratiques coopératives sont déterminées par trois ensembles de facteurs : le degré de désorganisation des activités professionnelles, l'importance des stimulations, sollicitations, incitations, informations qui, pour parvenir à destination, doivent prendre un sens aussi bien par rapport à l'environnement que par rapport aux personnes.

Il est des secteurs d'activités et des exploitations plus touchés que les autres par les modifications techniques et qui sont de par leurs caractéristiques plus ou moins bien préparés à affronter les changements. Toutes les exploitations d'un même secteur ne sont pas également affectées ; ceux qui vivent sur les plus petites, condamnées par le système économique, ne se sentent même plus soutenus par la profession et encore moins par leur environnement.

Contraints à l'abandon à plus ou moins brève échéance, ils n'envisagent même plus la coopération comme moyen pour surmonter la crise et cet effet est d'autant plus accentué qu'ils sont âgés. C'est dans les secteurs traditionnels comme la polyculture que l'on observe les résistances les plus intenses aux pratiques coopératives mais aussi les adhésions les plus fréquentes, et ceci d'autant plus que les stimulations, les incitations vont dans le sens des attentes et des habitudes sociales puisque l'entraide y était particulièrement développée et que les formes diversifiées de coopération se situent dans son prolongement.

Les pratiques coopératives ne se développent que lorsqu'elles prennent un sens pour leurs utilisateurs, lorsqu'ils voient en elles un moyen pour surmonter la crise, pour améliorer leur position ou lorsqu'ils désirent satisfaire d'autres besoins que strictement techniques et économiques. On peut alors s'interroger sur l'effet en retour de ces pratiques sur ceux qui y ont recours.

Nous avons déjà vu comment elles contribuent à réorganiser le milieu dans lequel elles se développent, masquant ou au contraire faisant éclater des oppositions d'intérêts et des conflits, restructurant les réseaux de sociabilité et les modes de relation à autrui ; elles ne peuvent alors que transformer aussi et plus ou moins profondément les membres de ces nouveaux groupements formels ou informels.

Si pour coopérer il faut accepter de se décentrer, de prendre en considération les attentes d'autrui, de porter un nouveau regard sur tes autres membres de la collectivité locale, de se situer d'une manière originale dans un ensemble social, d'entrer délibérément en situation d'interdépendance avec ses partenaires pour des activités professionnelles quotidiennes, c'est en définitive tout un ensemble de pratiques sociales qui sont transformées assez radicalement. Le nouveau mode de relation à l'environnement, la place et les activités que l'on vient d'y définir avec les autres ne peuvent que retentir sur la personne. Ce sont ces effets que nous allons analyser.

## II. L'ATTITUDE COOPÉRATIVE.

Les agriculteurs répondent aux stimulations de l'environnement en organisant de manière spécifique leurs conduites à partir d'éléments de provenances diverses mais toujours interprétées en fonction de la situation et de la personnalité de chacun. Ces conduites, qui révèlent les insatisfactions, les hésitations, les conflits mais aussi les aspirations des acteurs, peuvent être interprétées comme des tentatives de totalisation, de dépassement, c'est-à-dire comme des moments de personnalisation.

Si effectivement elles dépendent de la personnalité qui les définit, les oriente, les organise, elles contribuent en retour à préciser leur principe organisateur qu'elles justifient, renforcent, réajustent ou transforment fondamentalement à partir des informations nouvelles qu'elles apportent et de leur retentissement affectif sur la personne. Si nous ne sommes pas en mesure de vérifier cette hypothèse d'interstructuration dans sa totalité nous pouvons essayer de préciser si effectivement les pratiques coopératives contribuent à faire émerger, à orienter et à accentuer l'attitude correspondante.

Présentons très rapidement les caractéristiques de l'échelle d'attitude qui nous a permis de classer les agriculteurs de notre échantillon tout au long d'un *continuum* allant de l'opposition la plus déclarée à la coopération à l'engagement le plus fortement motivé. Le sens général des réponses et leur mode d'organisation hiérarchisée nous permettent d'affirmer que nous avons en fait « mesuré » le degré d'ouverture à autrui : c'est l'acceptation progressive d'autrui dans le champ de conscience du sujet que nous pouvons apprécier. Nous débordons largement le cadre des pratiques et des conduites coopératives, et nous avons accès à des informations plus générales qui nous permettent de les comprendre et de les interpréter.



Si nous négligeons ceux qui refusent systématiquement toute forme de coopération (ils représentent moins de 5 % de notre échantillon), nous distinguons un premier niveau constitué par ceux qui limitent l'étendue de leurs relations aux familiers. Pour être admis autrui doit avoir déjà fait ses preuves. Si l'on est attentif aux qualités du travailleur c'est à travers la personne dans sa totalité qu'on les juge : fonctionnel et expressif sont ici étroitement liés.

À un deuxième niveau s'effectue la disjonction entre la personne et le rôle. On accepte d'entretenir des relations de travail avec quiconque s'engage à respecter un code minimal déterminant les droits et les devoirs de chaque partenaire. La règle formelle précise les territoires et les modalités de l'intervention de chacun. Comme les autres instruments, autrui est interchangeable puisqu'on le réduit à son rôle.

À un troisième niveau; c'est au statut que l'on est attentif. On accepte de lier son sort à ceux qui présentent de fortes similitudes de situation. La proximité de statut entraînera la proximité des perceptions des analyses et des réponses. L'interdépendance est acceptée puisque dans ces conditions il est beaucoup plus facile de se mettre à la place de ses partenaires et de prévoir leurs réactions.

À un quatrième niveau, changement radical : autrui est perçu comme un partenaire à part entière, comme un pair. Les relations entre personnes ne sont plus parasitées par le statut de propriétaire terrien puisque la terre est ici désacralisée, réduite à sa fonction ; on peut alors être plus attentif aux qualités d'hommes et de travailleurs.

En simplifiant, deux grandes catégories, l'une profondément marquée par le mode de production semi autarcique, l'autre caractérisée par l'accès au rationalisme économique. Deux types de coopération, deux formes d'engagement ; le premier, encore hésitant parce que mal dégagé des considérations affectives, où s'exprime l'angoisse de se perdre dans un groupe dont on ne maîtrise pas l'ensemble des composantes ; le deuxième plus affirmé, aux objectifs plus nettement définis et où s'exprime le désir de transformer ensemble les conditions d'existence.

Indiquons tout d'abord que nous observons une très forte corrélation entre l'attitude et les pratiques coopératives (tabl. 19). Nous sommes en présence d'un indice qui nous permet de valider l'hypothèse selon laquelle l'attitude coopérative se construirait sur la base des pratiques, ce que nous nous emploierons à démontrer.

Échelle pratiques	Échelle Attitude				
	1-2	3	4	5 - 6 - 7	
1 - 2	<b>54</b>	28	27	11	<i>120</i>
	<b>33%</b>	28%	20%	7%	
3	58	<b>30</b>	<b>43</b>	41	<i>172</i>
	35%	<b>30%</b>	<b>31%</b>	28%	
4	28	<b>35</b>	<b>27</b>	30	<i>145</i>
	17%	<b>35%</b>	<b>27%</b>	30%	
5 - 6	24	8	30	<b>51</b>	<i>113</i>
	15%	8%	22%	<b>35%</b>	
	<i>164</i>	<i>101</i>	<i>137</i>	<i>148</i>	<i>550</i>
X <sup>2</sup> <sub>0</sub> = 60,85 Sign. à .001					

S'il y a une très forte liaison entre l'attitude et les pratiques nous pouvons nous attendre à ce que dans leur ensemble, les variables dont nous avons constaté les relations avec les pratiques soient elles-mêmes étroitement corrélées avec les attitudes. Ce seront alors les différences qui nous permettront de parvenir à l'explication.

### 1° L'attitude et les variables socioéconomiques.

Très forte corrélation entre l'appartenance à une zone géographique et l'attitude (tabl. 20). Tout comme pour les pratiques (tabl. 9) l'analyse permet de distinguer deux ensembles nettement opposés (tabl. 21) à une différence près : la zone 8 (Muret, céréales, zone de progrès) où les pratiques se situent nettement au-dessous de la moyenne, progresse nettement dans le domaine des attitudes où, sans atteindre le peloton de tête, elle se distingue des réfractaires. Ici, apparemment, il faut faire intervenir des éléments étrangers à la pratique de la micro-coopération pour rendre compte du développement de l'attitude.

Tabl. 20. Localisation géographique et échelle d'attitudes															
Caractéristique des zones	1		2		3		4		5	6	7	8	9	10	
	+	-	+	-	+	+	-	-	-	+	+	-			
Attitudes +	<b>38</b> 63%	26 43%	31 52%	<b>42</b> 68%	20 33%	25 42%	<b>29</b> 60%	28 50%	17 29%	13 43%	269				
-	22 37%	<b>35</b> 57%	29 48%	20 32%	<b>41</b> 67%	<b>35</b> 58%	19 40%	28 50%	<b>42</b> 71%	<b>17</b> 57%	288				
<i>totaux</i>	60	61	60	62	61	60	48	56	59	30	557				
X <sup>2</sup> <sub>9</sub> = 35 significatif à .001															

Notons d'abord, comme nous l'avons déjà écrit, que, dans une zone de céréales, l'équipement et les pratiques coopératives au niveau de l'exploitation ne se justifient pas comme en polyculture. Le faible niveau des pratiques ne signifie pas ici un refus de la coopération... et effectivement la vie de ce canton est très fortement marquée par la puissante coopérative de Muret-Noé.

Très tôt cette coopérative a contribué à accélérer la modernisation des exploitations et a favorisé l'accès au nouveau mode de rationalité. On comprend alors, que dans ces conditions, malgré un faible développement des pratiques coopératives au niveau de l'exploitation, on perçoit plus facilement les autres agriculteurs comme des pairs avec lesquels on accepterait d'entrer en interdépendance.

On constate un écart de même importance en valeur absolue mais de sens contraire dans la zone 1 (Boulognesur-Gesse, élevage, à la limite des zones de progrès et sclérosées). C'est le groupe de notre échantillon où l'on observe le taux le plus élevé de pratiques coopératives. Tout en restant dans le groupe de tête en ce qui concerne l'attitude, on note un pourcentage favorable nettement moins élevé que celui qu'on aurait pu espérer eu égard aux pratiques.

C'est un conseiller technique agricole extrêmement actif qui a réussi à implanter très rapidement dans cette région des groupes coopératifs et à susciter des ententes pour l'achat et l'utilisation du matériel. Cependant, le soutien social ne s'est

pas manifesté aussi puissamment que dans le canton de Muret et l'on trouverait plutôt de la part de la majorité, une résistance à ces pratiques nouvelles.

Indiquons également qu'au moment de l'enquête, les groupements coopératifs formels ou informels étaient les plus récents parmi ceux que nous avons dénombrés dans notre échantillon. Si c'est effectivement dans la pratique que s'effectue l'apprentissage de la coopération, encore faut-il que cet apprentissage ait une durée minimale. L'ancienneté des pratiques intervient ici comme une variable parasite dont nous pouvons soupçonner les effets dans ce cas... mais dans ce cas uniquement.

Si pour accéder aux niveaux supérieurs il faut intérioriser les exigences fondamentales du nouveau modèle de rationalité, on conçoit qu'un long apprentissage soit nécessaire, surtout si l'on n'a pas bénéficié d'une formation initiale hors de la collectivité locale.

Corrélation nettement affirmée entre surface de l'exploitation et attitude. Ce sont les exploitants des catégories intermédiaires qui accèdent aux degrés les plus élevés de l'attitude coopérative (tabl. 22). Nous avons observé un effet semblable sur les pratiques mais nettement moins accusé, notamment en ce qui concerne la propriété où nous sommes à la limite de la différence significative.

Tab. 21. Deux ensembles nettement opposés

Attitudes	1-3-4 E PE PC	8 C	2-5-6-9 C PE PE C	
+	111 61%	28 50%	88 37%	227
-	71 39%	28 50%	153 63%	252
	182	56	241	479

$X^2_2 = 25,1$  significatif à .001

Tab. 22. Surfaces et attitudes

Attitudes	< 20 ha	20 à 50 ha	50 à 100 ha	>100 ha	
+	61 40%	138 51%	61 56%	7 24%	267
-	93 60%	130 49%	48 44%	17 76%	288
	154	258	109	24	555

$X^2_3 = 12,8$  significatif à .01

*Alors que dans leur ensemble les agriculteurs auraient tendance à avoir recours à des pratiques coopératives quelle que soit la surface de leur exploitation, les attitudes qu'ils manifestent sont, elles, en relation avec ces mêmes surfaces. Il faut donc admettre qu'ils n'accordent pas les mêmes fonctions à ces pratiques, qu'elles ont pour eux des significations différentes, qu'elles constituent des moyens qui permettent de satisfaire des objectifs différents... Il faut aussi admettre que les pratiques coopératives identiques ont des effets différents selon le statut de ceux qui les utilisent.*

Les petits agriculteurs coopèrent par nécessité, parce que c'est pour eux le moyen le plus commode, le plus économique pour utiliser des instruments et des machines qu'ils ne pouvaient pas acheter individuellement. C'est pour eux la seule façon de rester dans l'agriculture marchande avec ses exigences de productivité. Refuser toute pratique coopérative c'est se condamner et condamner sa famille à vivre encore plus étroitement, à restreindre les besoins, à limiter les échanges, à accroître l'autoconsommation... c'est avouer publiquement l'échec, c'est accepter la marginalisation.

On comprend alors que, dans ces conditions, lorsqu'il coopère, le petit agriculteur qui se sait condamné, qui ne fait qu'ajourner sa disparition, n'ait pas le même enthousiasme que d'autres exploitants pour proclamer les vertus coopératives et sa foi dans le développement associatif. La coopération n'est pas pour eux un moyen permettant d'entretenir avec les autres d'autres types de relations et encore moins un moyen pour transformer ensemble les conditions sociales d'existence. Elle est strictement limitée à sa fonction technique et économique.

Les agriculteurs à la tête de grosses exploitations pratiquent presque aussi fréquemment que les autres la micro coopération mais ces pratiques retentissent moins fortement sur leur personne. L'adhésion peut être motivée par des raisons strictement économiques, C.U.M.A. intercommunale de matériel lourd pour le drainage ou l'entretien des fossés par exemple. Elle peut être également motivée par des raisons strictement techniques : le membre d'un C.E.T.A. peut bénéficier de l'aide et des conseils d'un ingénieur agronome dont le traitement est pris en charge par le groupement.

Dans ces conditions le groupe est perçu dans son aspect fonctionnel, aussi épuré que possible de ses composantes socio affectives. Pour parvenir aux objectifs que l'on s'est assignés, au moindre coût financier il doit être rationnellement organisé ; les statuts définissant impérativement les droits et les devoirs de chacun réduiront les zones d'incertitude et limiteront les possibilités d'interprétation personnelle.

Par contre c'est pour des raisons d'ordre social que certains grands propriétaires vont adhérer à des associations coopératives même si techniquement et économiquement il n'y a aucun avantage. Dans la plupart de ces cas ces exploitants vivent en marge de la collectivité locale et n'ont pas accès aux groupes et réseaux informels. La participation à un groupement de copropriétaires, l'adhésion à une C.U.M.A. locale permettent de nouer des relations, de se faire admettre par les autres membres de la collectivité.

C'est le cas de ce migrant récemment implanté dans le canton de Villasavary - Fanjeaux où il pratique une polyculture céréalière sur 120 ha et un élevage de poules. Il est perçu comme un étranger que l'on observe et que l'on évite. Pendant les trois premières années, il ne parvient pas à s'intégrer dans la commune et encore moins à se faire adopter, il n'entretient des relations qu'avec les agriculteurs les plus favorisés de la région... et c'est dans un C.E.T.A. qu'il les a connus. Il profite de la création de la C.U.M.A. locale pour y adhérer bien qu'il n'y ait pour lui aucune nécessité technique et économique, il est, dès le début, le principal animateur d'ateliers de travail organisés à l'occasion des moissons. L'année suivante il achète en copropriété, avec ses plus proches voisins une ramasseuse de maïs et multiplie avec eux les relations d'entraide. Parfaitement à l'aise dans sa commune d'adoption, il réussit à persuader le comité organisateur de clôturer la fête patronale par un repas champêtre réunissant la quasi totalité des habitants.

C'est chez les agriculteurs mettant en valeur des exploitations de surface moyenne que l'on mesure les effets les plus accusés. D'autre part c'est sur cette même population que les pratiques exercent la plus forte influence. C'est que pour que ces producteurs, la coopération apparaît comme un moyen pertinent, parfaitement adapté à leur situation et à leur ambition, permettant de tirer le meilleur parti de leurs terres et de l'ensemble des forces de travail de la famille. Dans cette période de changements qui a causé la disparition des exploitations les plus petites

dont ils ont en partie profité, ils se sentent relativement bien placés et en tout cas mieux placés que la petite paysannerie qui n'a pratiquement nulle chance de se hisser jusqu'à leur niveau. S'ils sont conscients des menaces qui s'adressent à l'ensemble des agriculteurs, ils sont persuadés que la ténacité de leur effort et leur ardeur au travail seront récompensées et leur permettront d'améliorer leurs positions.

Les objectifs de modernisation de l'agriculture vont dans le sens de leurs ambitions et de leurs projets et ils aspirent à accroître leur productivité en rationalisant leurs méthodes de travail et en utilisant toutes les ressources de la mécanisation. Projet réaliste à condition de gérer rationnellement les ressources de l'exploitation et de rentabiliser au maximum les investissements... et la coopération s'y insère parfaitement. Ils ont besoin des autres pour réaliser ce projet qui leur paraît à portée et s'ils manifestent au départ des réticences, s'ils craignent de perdre une partie de leur autonomie, ils mesurent les risques et prennent de solides précautions pour se prémunir contre d'éventuels inconvénients. Ils mettent ensuite tout en œuvre pour que cette formule dans laquelle ils se sont engagés réussisse et l'observation montre que c'est dans cette catégorie que l'on trouve les meilleurs animateurs des associations de micro coopération.

Après avoir expérimenté ces relations sociales d'un autre type, après avoir apprécié les avantages de ces pratiques ils modifient leurs jugements ; ils ont à l'égard de leurs partenaires une attitude plus confiante et voient en eux des pairs avec lesquels on peut définir des objectifs, opérationnaliser des projets, s'engager dans des activités plus exigeantes et accepter les relations d'interdépendance.

Tout laisse à penser que pour cette catégorie, tout particulièrement, on accepte de s'engager plus profondément dans les pratiques coopératives pour peu qu'on les expérimente et que l'on en découvre soi-même les avantages. La dynamique de l'adhésion à des formules plus ou moins exigeantes reflète bien la crainte d'un engagement hâtif que l'on pourrait regretter par la suite et le désir de bénéficier d'avantages inaccessibles isolément.

*Et c'est en cela que cette catégorie intermédiaire d'agriculteurs se distingue nettement à la fois de la petite paysannerie et des grands propriétaires :*

*- l'adhésion à un groupe coopératif est pour eux le résultat d'un choix raisonné où ils peuvent découvrir des motifs de satisfaction et de nouvelles raisons d'espérer...*

*- alors que pour les défavorisés elle ne peut être perçue que comme une obligation à laquelle on ne peut pas échapper si l'on veut survivre...*

*- et que pour les autres elle s'inscrit dans un tout autre contexte où la nécessité économique est fortement atténuée. C'est donc en fonction de la situation que chacun organise ses pratiques et leur donne un sens qui se révèle déterminant pour comprendre les effets sur la personne.*

Une autre observation qui va dans le sens de cette interprétation nous permettra de mieux comprendre la signification des pratiques coopératives pour les différentes catégories d'agriculteurs. Nous savons que l'adhésion aux coopératives de stockage, de transformation, de commercialisation et d'approvisionnement est généralisée et qu'à quelques exceptions près tous les agriculteurs entretiennent des relations avec ces organismes si bien que le recrutement est indépendant de l'im-

portance de l'exploitation. Par contre, la participation, mesurée par la fréquentation des réunions, est fortement liée à cette variable dont elle est une fonction directe (tabl. 23).

Les agriculteurs les plus favorisés suivent de près les activités des coopératives de commercialisation, s'intéressent à leur fonctionnement et participent plus régulièrement que les autres aux séances de travail qu'elles proposent pour analyser les bilans, discuter les projets, définir les orientations. Ce sont là des questions importantes qui engagent leur avenir et pour lesquelles ils se sentent particulièrement concernés. Par contre l'équipement en matériel agricole ne pose pas de problème particulier, et s'ils adhèrent à des groupes locaux, c'est moins pour en retirer un bénéfice financier qu'un avantage social. Nous retrouvons ici le type de rationalité économique qui s'oppose au système traditionnel essentiellement par la spécialisation des tâches et la disjonction du fonctionnel et de l'expressif.

Les agriculteurs de la catégorie intermédiaire fréquentent ces mêmes réunions beaucoup moins assidûment. Les entretiens et les discussions de groupe mettent en évidence deux raisons complémentaires. Le problème de commercialisation n'est pas pour eux, et actuellement, le plus important ; d'autres, notamment celui concernant l'équipement, présentent un caractère d'urgence, et ce n'est que lorsque ces préoccupations auront trouvé une solution satisfaisante qu'ils pourront s'intéresser au fonctionnement des grandes coopératives et participer plus régulièrement à leurs activités. D'autre part ils estiment ne pas pouvoir intervenir efficacement et expriment leur sentiment d'impuissance face à un conseil d'administration et une équipe de direction utilisant un langage difficile à comprendre et habiles à défendre leurs positions.

Tab. 23. Assistance réunions coopératives commercialisation

	surfaces			
	< 20 ha	20 à 50 ha	> 50 ha	
Assistance réunions				
Régulièrement	30 22%	92 37%	<b>66</b> <b>53%</b>	188
Parfois	44 32%	78 31%	33 21%	155
Jamais	<b>64</b> <b>46%</b>	79 31%	27 21%	170
	138	249	126	513

$X^2_4 = 31,6$  significatif à .001

Tab. 24. Formation professionnelle et attitudes

Attitude	Formation professio		
	OUI	NON	
1 - 2 +	<b>87</b> <b>52%</b>	78 20%	165
3 - 4	58 34%	<b>181</b> <b>47%</b>	239
5 - 6 - 7 -	23 14%	<b>128</b> <b>33%</b>	151
	168	387	555

$X^2_2 = 46,9$  significatif à .001

Mal à l'aise dans ces réunions où ils s'estiment infériorisés, ils préfèrent participer à des associations locales dont ils perçoivent directement l'utilité, les objectifs, les modalités de fonctionnement et où ils ont facilement accès aux mécanismes de décision. C'est quotidiennement qu'ils peuvent apprécier les avantages de ces pratiques coopératives et les satisfactions éprouvées dans ces activités les conduisent à accepter les relations d'interdépendance dont ils peuvent à tout instant contrôler les effets.

Participation encore plus nettement réduite chez les petits agriculteurs. Ils sont d'autant plus persuadés de l'inefficacité de leur participation qu'ils sont minoritaires dans la fréquentation de ces réunions, ce qui contribue à accentuer encore da-

vantage leur retrait. Même si certains d'entre eux ont pu profiter en partie du départ de paysans encore plus défavorisés, ils se sentent à leur tour condamnés par ceux qui définissent la politique agricole et par la profession. Et si, comme les autres agriculteurs, ils tirent avantage de la puissance du secteur coopératif, leur situation est si fortement dégradée qu'ils ne croient même plus à cette solution.

## 2° L'attitude et les caractéristiques personnelles.

Si à travers les deux variables invoquées, situation géographique et surface de l'exploitation, c'est d'une part la possibilité d'accès à de nouveaux modèles de rationalité, la réceptivité à des informations, à des stimulations, à des sollicitations multiples et diversifiées, et d'autre part la façon d'envisager l'avenir, l'espoir d'améliorer la situation, qui sont explicatives, alors l'analyse fondée sur l'estimation de ces variables par des indicateurs prenant plus directement en considération cet aspect personnel doit confirmer nos interprétations.

La formation professionnelle peut être considérée comme un indicateur pertinent de l'ouverture à des modes de pensée facilitant l'accès à des explications de type scientifique et des informations trouvant leur source hors de la collectivité locale. C'est donc cette variable personnelle qui reproduit le plus fidèlement le contenu latent de la variable situation géographique. Nous constatons d'abord qu'elle est en étroite corrélation avec l'attitude (tabl. 24) et ensuite qu'elle contribue à renforcer l'effet des pratiques coopératives sur la personne.

*La formation professionnelle contribuerait à transformer non seulement la relation à la réalité technique, professionnelle mais aussi à la réalité sociale en permettant de porter un nouveau regard sur autrui de manière à envisager d'établir avec lui de nouveaux rapports. Il faudrait alors admettre que la formation professionnelle agit non seulement en fonction de son contenu objectif mais aussi en fonction des significations sociales de cette formation et en fonction du contexte dans lequel elle s'exerce.*

Forte corrélation également avec l'échelle d'information (tabl. 25) ce qui renforce nos interprétations précédentes. Nous avons voulu tester également l'influence des sources d'information bien qu'il soit déjà évident que les sujets situés aux échelons supérieurs de l'échelle puisent leurs connaissances surtout à l'extérieur de la localité de résidence.

Les "endogènes" se révèlent plus réservés que les "exogènes" dans leurs relations avec d'éventuels partenaires... Constatation plus intéressante, ce sont les "mixtes", ouverts aux informations en provenance de l'extérieur mais également attentifs aux connaissances empiriques transmises par les gens d'expérience et de tradition qui manifestent encore plus fréquemment "d'aptitudes" coopératives (tabl. 26).

Tab. 25. Information et attitudes			
	CLASSES information		
ATTITUDE	1 - 2	3	4 - 5
	++	+-	--

Tab. 26. Sources information et attitudes			
	MODÈLES		
ATTITUDE	Endogène	Exogène	Mixte

1 - 2 ++	<b>87</b> 44%	53 32%	26 14%	166		<b>+</b>	20 28%	<b>230</b> <b>51%</b>	18 60%	268
3 - 4 +-	79 40%	<b>79</b> <b>47%</b>	82 43%	240		<b>-</b>	51 72%	<b>218</b> <b>49%</b>	12 40%	281
5 - 6 - 7 --	33 16%	35 21%	<b>83</b> <b>43%</b>	151			71	448	30	549
	199	167	191	557						
X <sup>2</sup> <sub>4</sub> = 60,5 significatif à .001					X <sup>2</sup> <sub>2</sub> = 14,2 significatif à .001					

Cette observation nous permet de préciser que ce n'est pas seulement la formation et l'information qui agissent en interaction avec le mode de relation que l'on entretient avec d'éventuels partenaires situés dans l'environnement immédiat (nous n'avons pu tester plus haut qu'une partie de cette interaction en faisant intervenir les pratiques coopératives) il faut aussi prendre en considération la signification que l'on accorde aux modèles traditionnels.

*Ce sont les agriculteurs bien informés, ceux qui ont bénéficié d'une formation, qui sont attentifs aux informations en provenance de la collectivité locale et qui restent sensibles aux modèles véhiculés par la tradition qui, plus fréquemment que les autres, se révèlent capables d'accepter la présence d'autrui dans leurs activités et de le reconnaître comme un pair avec lequel on va entretenir de nouvelles relations.*

Nous avons déjà noté que le recours à la coopération diminue avec l'âge après avoir atteint son maximum pour les catégories intermédiaires. L'effet de cette variable est plus nettement accusé sur l'attitude ; au fur et à mesure que l'âge croît l'aptitude coopérative diminue (tabl. 27). Tout se passe comme si l'accumulation de l'expérience atténuait progressivement l'enthousiasme social et favorisait l'expression d'un pessimisme généralisé.

Tabl. 27. Âge des exploitants et attitudes.

ATTITUDES	Moins de 25 ans	26 à 35	36 à 45	46 à 55	56 à 65	Plus de 65	
	<b>11</b> 58%	<b>41</b> 50%	55 30%	45 27%	12 14%	2 11%	166
	5 26%	27 33%	<b>93</b> <b>51%</b>	<b>63</b> <b>38%</b>	<b>48</b> <b>55%</b>	4 22%	240
	3 16%	14 17%	34 19%	59 35%	<b>28</b> <b>31%</b>	<b>12</b> <b>67%</b>	150
	19	82	182	167	88	18	556
X <sup>2</sup> <sub>10</sub> = 55,9 significatif à .001							

Ce qui est encore plus révélateur de l'effet de cette variable, c'est son interaction avec les pratiques. Pour les jeunes, les pratiques se révèlent absolument déterminantes pour rendre compte du développement de l'attitude.

C'est pour une faible proportion de jeunes agriculteurs que les pratiques quotidiennes de la coopération au niveau local n'expliquent pas le niveau particulièrement élevé de l'attitude coopérative ; on peut penser que ceux-là trouvent en d'autres lieux et d'autres activités des raisons d'envisager de nouvelles modalités de re-



lation avec leurs semblables. Par contre la presque totalité de ceux qui pratiquent la micro coopération ont un score d'attitude supérieur. Chez les agriculteurs plus âgés, ces mêmes activités se révèlent beaucoup plus neutres puisque l'écart de score est nettement plus réduit entre ceux qui y ont recours et ceux qui les ignorent.

## CONCLUSION

### **L'attitude coopérative, sa genèse, ses effets.**

C'est bien en fonction de la désorganisation de leurs activités que les agriculteurs mettent en place des pratiques et des organisations coopératives. Dans la région étudiée, les producteurs de céréales, durement touchés par la crise économique des années 30, éprouvent plus encore que tous les autres de sérieuses difficultés pour commercialiser correctement leurs récoltes et ils placent tous leurs espoirs dans les coopératives dont ils attendent une moralisation du marché.

C'est plus récemment que les activités des agriculteurs pratiquant la polyculture ont été à leur tour perturbées et ceci plus fondamentalement aussi bien dans les techniques de production que dans les finalités de la profession. Pour répondre aux attentes et satisfaire aux exigences de la société globale il faut accroître la production, s'équiper, essayer de rentabiliser les instruments de travail, s'engager dans le nouveau système de rationalité économique encore mal connu et dont on ne mesure pas toutes les composantes. Ces changements comportent des risques qui sont encore plus dangereux si on les affronte seul ; la solution coopérative trouve ici un terrain privilégié.

Encore faut-il que ce terrain soit fécondé. Il est des zones riches en canaux de communication où circulent des courants d'information favorisant la comparaison sociale et la diffusion des idées nouvelles. C'est dans ces zones où les stimulations sont à la fois denses et intenses que les agriculteurs empruntent ou inventent des pratiques coopératives qu'ils adaptent progressivement à leur situation pour accroître leur capacité de travail.

Par contre il en est d'autres où les stimulations parviennent considérablement appauvries, atténuées, affaiblies, où les comparaisons lorsqu'elles s'effectuent n'engendrent nulle tension, les différences faisant partie de l'ordre naturel et éternel des choses. La désorganisation des activités conduit à l'apathie et à l'abandon lorsqu'on ne ressent pas dans l'environnement social et professionnel le soutien et les encouragements laissant espérer la possibilité de rétablir une situation compromise.

Si c'est chez les agriculteurs disposant d'une exploitation de moyenne importance que les pratiques coopératives sont les plus fréquentes, toutes les catégories y ont recours. Les plus défavorisés s'y engagent avec réticence, dans la crainte de perdre un peu d'autonomie qui leur reste encore, et sans véritable perspective d'avenir. Les plus favorisés voient là un moyen permettant de mieux s'intégrer dans la collectivité locale. Pour eux, il s'agit de trouver un nouveau type de relation avec l'environnement immédiat. L'ancien statut, affirmant des solidarités de classe plutôt que des solidarités locales ne correspond plus aux caractéristiques socio-économiques de la nouvelle situation. Après l'écrémage des campagnes et la disparition de toute une frange d'exploitations marginales, dans un climat d'incertitude généralisée, ils éprouvent le besoin de rétablir des liens avec les autres agriculteurs à travers des pratiques quotidiennes et d'affirmer ainsi leur appartenance à des ensembles humains porteurs d'une identité sociale aujourd'hui fortement valorisée.

La désorganisation des activités serait inhibitrice si les producteurs n'envisageaient pas la possibilité de reconquérir des positions perdues. Encore faut-il pour cela qu'ils aient la possibilité de se situer dans un milieu fortement perturbé par un ensemble de changements qu'ils n'ont pas toujours acceptés mais qu'ils sont contraints de reconnaître. C'est lorsqu'ils ont bénéficié d'une formation générale ou professionnelle, lorsqu'ils ont accès à des informations multiples et variées qu'ils peuvent comprendre les exigences actuelles, les infléchir et les utiliser à leur avantage.

C'est à ces agriculteurs favorisés par leur formation, que la solution coopérative apparaît non seulement comme acceptable, mais encore comme la mieux adaptée à la situation, celle qui permettra de bénéficier au moindre coût des avantages de la modernisation. Les agriculteurs qui entretiennent avec leurs semblables des relations sociales d'un nouveau type, qui définissent avec eux des activités communes, qui acceptent de prendre en collégialité des décisions engageant l'avenir de chacun, se situent de manière originale dans leur environnement qu'ils contribuent à transformer, créant ainsi les conditions de leurs propres transformations.

Elaborer des projets dans un groupe, définir des stratégies, évaluer des risques, s'engager dans une voie incertaine et pour cela écouter les autres, faire effort pour se faire comprendre, amène à préciser ou à réviser l'image que l'on se fait de ses partenaires, à prendre conscience des réactions que l'on provoque chez eux. S'il veut rester un membre écouté du groupe le coopérateur doit apprendre à mesurer et à contrôler ses propres conduites. C'est toute une dimension sociale qui est ainsi quotidiennement cultivée dans les pratiques coopératives.

Cependant, si elles affectent la personne c'est de façon différentielle, en fonction du projet qui les organise et leur donne un sens. Dans un environnement stimulant, qui favorise les contacts, les échanges, les discussions, qui valorise et encourage les pratiques coopératives, chacun s'y engage avec le minimum de réticences et renforce les liens qui les unissent aux autres. C'est enfin lorsqu'elles s'intègrent parfaitement dans la stratégie de l'agriculteur, lorsqu'il voit en elles le moyen pertinent lui permettant de réaliser les objectifs qu'il s'est fixés, lorsqu'elles lui donnent la possibilité de se situer avantageusement dans le présent et d'envisager l'avenir avec sérénité et espoir, lorsqu'elles sont perçues comme permettant de maîtriser des activités jusqu'alors désorganisées par des forces extérieures sur lesquelles il n'avait individuellement nulle prise qu'il renforce ses convictions de

coopérateur et développe la dimension sociale de sa personne. Son expérience l'a persuadé de l'efficacité de l'action commune et il a pu vérifier que l'interdépendance loin de porter atteinte à son autonomie contribuait à en élargir le champ.